

O B J E T : Réalisation de deux classes à la Bretagne Grand Canal.
Autorisation de solliciter un emprunt de 400 000 F.

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Sur le budget de 1982 était prévue la réalisation de deux classes à la Bretagne Grand Canal. Les travaux confiés à l'entreprise FUTOL sont en instance de démarrage.

Afin de pouvoir assurer le financement de cette opération il faudrait contracter auprès de la Caisse des Dépôts un emprunt de 400 000 F.

Je vous demande donc, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, de m'autoriser à contracter auprès de la C.D.C. cet emprunt de 400 000 F.

A D O P T E A L ' U N A N I M I T E

*

* *

*Reçu de la Préfecture
de la Réunion
le 16/7/82*